

<p>Date de mise à jour : 10/12/2025</p> <p>Poste occupé par : BUFFERNE</p> <p><input type="checkbox"/> Mobilité <input checked="" type="checkbox"/> Redéploiement <input type="checkbox"/> Création</p> <p>Code poste RH : 8132</p> <p>Poste pour un reclassement professionnel</p>
<p>Personne à contacter : PIERRE Eddie / NADRI Naima</p> <p>Fonction : CRH</p> <p>Tél : 01.43.99.77.83 / 01 43 99 78 40</p> <p>Courriel : eddie.pierre@valdemarne.fr nalma.nadri@valdemarne.fr</p>

DESCRIPTIF DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé	Médiateur en santé
Cadre d'emplois/catégorie	Auxiliaire de puériculture - Catégorie B Cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture territoriales
Pôle/Direction/Service	Pôle Solidarités / Direction de la PMI et Promotion de la Santé
Lieu de travail	Direction de la Protection Maternelle et Infantile et Promotion de la Santé Service Santé des Enfants Confiés Immeuble Pyramide – 80 Avenue du Général de Gaulle 94000 CRETEIL
Positionnement du poste dans l'organigramme	Sous la responsabilité hiérarchique du Chef du Service

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION ET/OU DU SERVICE

La Direction de la PMI et Promotion de la Santé assure la prévention, promotion de la santé médico-psycho-sociale de l'enfant jusqu'à 6 ans, de l'adolescent et de sa famille dans le cadre de la loi de PMI et des orientations départementales.

La DPMI Promotion de la Santé met en œuvre des consultations médicales d'éducation à la santé en direction des jeunes, des couples et des familles en matière de sexualité, contraception et Interruption Volontaire de Grossesse (IVG), maternité ainsi que la prévention et le traitement des Infections Sexuellement Transmissibles (IST). Elle assure également la mise en œuvre de bilans de santé en école maternelle.

La DPMI assure l'agrément, le suivi et le contrôle des assistantes maternelles et familiales, ainsi que l'agrément et le contrôle des établissements d'accueil des jeunes enfants de moins de 6 ans.

MISSION DU POSTE

Le médiateur en santé participe à la mise en œuvre des orientations du Service Santé des mineurs confiés à l'ASE. Il contribue au soutien, à l'accompagnement et à l'orientation des mineurs confiés à l'ASE vivant dans le Val de Marne, dans leur démarche de soins.

DOMAINES D'ACTIVITÉS ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

Domaine d'activité : Missions opérationnelles

- Facilite l'accès aux soins complexes : consultations de projet de soins, d'annonce diagnostique, consultations pré-chirurgicales, en vue d'une hospitalisation, ...
- Assure l'accompagnement physique, avec un véhicule de service, en seconde intention lorsque les référents de proximité du mineur ne peuvent pas l'assurer,
- Assure l'interface de proximité pour faciliter en individuel l'accès à la prévention, à la promotion de la santé, au dépistage et aux soins, en lien avec les infirmières-coordinatrices du Service, dans les différents sites de vie des mineurs dans le Val de Marne,
- Peut médier pour certaines situations singulières des informations de santé auprès des familles,
- Contribue au repérage et à l'identification des besoins en santé dans les différents sites de vie des mineurs pour des situations singulières et complexes,
- Développe des liens entre le Service et les professionnels de proximité en charge des mineurs confiés, à l'appui des infirmières-coordinatrices,
- Peut participer aux synthèses et concertations pour des situations singulières et complexes de mineurs confiés,
- Renforce les partenariats de proximité sur le Val de Marne pour structurer l'amélioration du parcours de santé des enfants confiés.

Domaine d'activité : Activités générales du Service

- Participe au recueil d'informations en épidémiologie et en santé publique
- Participe au rapport annuel d'activités du Service
- Participe aux activités et instances du Service

PRINCIPALES COMPÉTENCES ATTENDUES (combinaison de connaissances et de savoir-faire)

Connaissances	Indispensable à la prise de poste : Connaissances médicales, psychosociales, éducatives sur le développement de l'enfant et de l'adolescent et son environnement. Comprendre et mettre en œuvre une procédure.
	A acquérir au cours de l'activité : Orientations de la collectivité et de la Direction de la PMI et connaissance des protocoles et procédures en vigueur au sein de la collectivité. L'environnement territorial. Connaissances des lois sur la protection de l'enfance. Connaissance du cadre réglementaire et législatif, secret médical et professionnel, principes éthiques et déontologiques et droit des patients. Connaissances en santé publique, éducation à la santé et prévention santé. Connaissance du réseau et des acteurs locaux de la santé et prévention.

Savoir-faire	<p>Indispensable à la prise de poste :</p> <p>Ecouter, observer et analyser une situation pour adapter son mode de communication et sa posture professionnelle.</p> <p>Autonomie, rigueur et disponibilité.</p> <p>Travailler et communiquer en équipe et en réseau.</p> <p>Organiser et adapter son activité en fonction des priorités.</p> <p>Maîtriser les techniques de communication écrite et orale. Rédiger des notes et rapports.</p> <p>Animer un entretien et une réunion.</p> <p>Animer une action collective.</p> <p>Rendre compte de son activité.</p> <p>Aider à la décision et formuler des propositions.</p> <p>Partager l'information.</p> <p>Maîtriser les outils bureautiques (Word, Outlook, Excel)</p>
	<p>A acquérir sur le poste</p> <p>Actualiser ses connaissances : législation, pratiques professionnelles ...</p> <p>Utiliser les logiciels métiers : Horus, Solis.</p>

ENVIRONNEMENT DU POSTE

Relations de travail	Direction de la PMI, Direction de la Protection de l'Enfance et de la Jeunesse.
- Internes	<u>Partenaires institutionnels internes</u> : DPEJ, équipes des centres de PMI, équipes des Espaces Départementaux des Solidarités, DASIPE.
- Externes	<u>Partenaires externes</u> : Foyers de l'enfance, MECS, placements familiaux, hôpitaux, services de pédopsychiatrie, médecins libéraux acteurs des réseaux (REPOP, Enfants vulnérables, Réseau Périnatalité...), usagers et familles, CAMSP, CMP, Education Nationale – Service de Promotion de la Santé des élèves -, CAF, DDCS, CPAM, CMS...
Conditions particulières D'exercice	Permis de conduire exigé. Déplacements fréquents.
Moyens mis à la disposition de l'agent	Véhicules en pool. Moyens bureautiques usuels. Outils nomades : Smartphone, ordinateur portable. Référentiels, guides et protocoles propres à la Direction de la PMI-PS.

EXIGENCES DU POSTE

Niveau de formation /diplômes	Pré-requis : Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture. Souhaité :
Expérience	Exigée : Expérience similaire dans le domaine de la protection de l'enfance et / ou protection maternelle et infantile. Souhaitée :
Certifications, habilitations à jour	Sans objet
Obligation de formation inhérente au poste et au maintien des habilitations	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>

INDÉMNITÉS PARTICULIÈRES LIÉES AU POSTE

Cadre d'emploi des auxiliaires de puériculture territoriales :

- IFSE + CIA : Groupe 2 « Autres fonctions ».
- NBI : NON
- Prime Ségur

16 DEC. 2025

Date et avis du Chef de service	Date et avis du Directeur	Date et avis du Directeur Général Adjoint
<p>SAINTE-ALMÈRE Laurence Chef du Service Administratif et Financier Direction de la Promotion de la Santé</p>	<p>16 DEC. 2025 Docteur Isabelle BURESI Directeur de la Protection Maternelle et Infantile et de la Promotion de la Santé</p>	<p>Emmanuelle BARRÉ Directrice générale adjointe en charge du Pôle Solidarités</p>

CADRE RÉSERVE A LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

AVIS	Date	Signature
<p>Favorable</p>	<p>12.12.2025</p>	<p>Pour le Président du Département du Val-de-Marne et par délégation Responsable du service recrutement et intégration Coralie DUBOIS</p>

NB : Ce descriptif de poste ne saurait être exhaustif et est susceptible d'évolution